



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inserm**

La science pour la santé  
From science to health

## Avenant n°1 à la Décision n° 23/42/FI/Achats/HOD/U1153

### Article 1 :

L'annexe à la Décision n°23/42/FI/Achats/HOD/U1153 est modifiée comme suit :

Tracy MANTINA est ajoutée à la liste des Délégués désignés en cas d'absence ou d'empêchement du délégué désigné à l'article 1 de la Décision susmentionnée, à compter du 01/12/2023 au 31/07/2024.

L'annexe du présent avenant n°1 s'intègre à la Décision susmentionnée par complémentarité.

### Article 2 :

Toutes les dispositions de la Décision n°23/42/FI/Achats/HOD/U1153 qui ne sont pas modifiées expressément par le présent avenant n°1 demeurent applicables.

La Déléguée Régionale,  
Ordonnatrice secondaire déléguant

Madame Claire de Marguerye

Le Délégué,

MANTINA Tracy

Monsieur Philippe RAVAUD

Annexe 1 à la décision n° Décision n°23/42/FI/Achats/HOD/UMR1153

Déléataires désignés en cas d'absence ou d'empêchement du délégataire désigné à l'article 1 de la présente décision, classés par ordre.

Ordre	Nom et Prénom du délégataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Actes concernés par la délégation de signature (Article 1). Si tous les actes ne sont pas concernés, merci de les exclure expressément.	Signature
	Tracy MANTINA	Gestionnaire	31/07/2024	Tous les actes	